

PROCES-VERBAL
De la réunion du Conseil Municipal
Du Lundi 7 juin 2021 à 20h00

Par convocations individuelles adressées le 2 juin 2021 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 7 juin 2021.

L'an deux mille vingt et un, le sept juin à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur MORA Bruno, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno Mora, Sylvain Lheullier, Fabienne Turon-Labar, Maud Marini, Bruno De Arcangelis, Joël Colleau, Hyacinthe Garcia, Jean-Paul Ascon, Mathieu Courtade, Stéphanie Fischer, Christelle Le Goff Marcos.

Excusés : Monsieur Thierry Duclos

Absents : Monsieur Bernard Domingues

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant les membres présents.

Madame Stéphanie Fischer est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes rendus du 3 mai 2021
2. Délibération virement de crédits
3. Délibération pour montant loyer nouveaux propriétaires
4. Délibération délégation de pouvoirs du CM au Maire
5. Délibération transfert solde budget CCAS vers Commune (clôture du CCAS)
6. Dérogation urbanisme
7. Bilan comptable au 31 Mai 2021
8. Questions diverses :

1) Approbation des comptes rendus du 3 mai 2021 :

Suite à l'envoi du compte rendu de la séance précédente du 3 Mai 2021, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils ont des remarques concernant le compte rendu.

Le vote est effectué à main levée.

Aucune remarque n'étant émise, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le procès-verbal des conseils municipaux du 3 mai 2021.

2) Délibération virement de crédits :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un virement de crédit au compte 673 doit être réalisé pour effectuer un remboursement (erreur de destinataire) de 225€.

Le vote est effectué à main levée :

0 Abstention

0 Contre

11 Pour

Le virement de crédits est adopté à l'unanimité.

3) Délibération pour montant loyer nouveaux propriétaires :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le montant du loyer du logement F4 est acté à 600€.

Il rappelle que le 25 mai 2021, les futurs locataires sont venus pour signer le bail.

Le vote est effectué à main levée :

0 Abstention

0 Contre

11 Pour

Le montant du loyer est voté à l'unanimité.

De plus, Monsieur le Maire remercie toute l'équipe de s'être investit pour le recrutement des futurs locataires (annonce, visite, mail réponse).

4) Délibération délégation de pouvoirs du CM au Maire :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette délibération est reportée.

Le vote est effectué à main levée :

0 Abstention

0 Contre

11 Pour

La délibération délégation de pouvoir du CM au Maire est reportée

5) Délibération transfert solde budget CCAS vers Commune (clôture du CCAS)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la dissolution du CCAS a été effectuer au 1^{er} janvier 2018. A ce jour, il faut procéder au transfert du solde du CCAS vers le budget de la Commune à la demande du trésorier.

Le vote est effectué à main levée :

0 Abstention

0 Contre

11 Pour

La délibération est approuvée à l'unanimité.

6) Dérogation urbanisme :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place des autorisations d'urbanisme réglementées pour les mobil home, les caravanes en vue de construire, à savoir :

- Stationnement limité à 12 mois à condition que le chantier avance et que les démarches administratives ont été réalisé auprès de la mairie
- Reconduction possible de 2 fois 6 mois avec discrétion du Conseil Municipal
- Si aucunes démarches administratives ne sont effectuées au-delà des 12 mois, toutes les surfaces seront taxées (maison et mobil home ou caravane) à la demande de Monsieur le Maire auprès des Impôts

De plus, concernant le PLUI, Madame Fischer Stéphanie a informé l'assemblée que le rapport d'enquête du PLUI est consultable sur le site de la Communauté des Communes Adour Madiran.

7) Bilan comptable au 31 Mai 2021 :

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Ascon Jean-Paul pour présenter un bilan financier à mi-année pour rendre compte à l'assemblée de la situation du budget concernant les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement. La situation financière de la Commune est bien équilibrée.

8) Questions diverses :

- Les inscriptions pour la journée citoyenne
- Monsieur Lheullier Joel se propose de donner un coup de main pour des travaux de peinture pour la commune.
- Vendredi 12 juin, rendez-vous à la salle des fêtes pour la désinfection de la salle des fêtes avec des prestataires
- Réception du devis concernant les travaux de la Mairie (traitement et travaux)
- Finalisation du règlement intérieur de la salle des fêtes
- Question relevée concernant le passage étroit le long de l'Adour (Tostadium) pour le sécuriser
- Relevé des sépultures par GPS lors de la matinée citoyenne au cimetière

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 heures 45.

Monsieur Le Maire,

Bruno MORA